

Guéret, le 30 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Améliorer et adapter l'habitat : le Département s'engage en faveur de la rénovation et de l'adaptation du parc de logement privé

Le Conseil départemental et Creuse Habitat ont été invités à participer et intervenir à lors du Renov'Tour organisé par le Syndicat des Energies de la Creuse du 27 au 29 novembre, événement qui a proposé de nombreux ateliers et conférences sur la thématique de la rénovation énergétique des logements. Depuis plusieurs années, le Département conduit des actions fortes en faveur de l'habitat via l'opérateur Creuse Habitat.

Depuis 2015, le Département de la Creuse, en concertation et aux côtés de l'Etat et les intercommunalités creusoises, s'est engagé dans la mise en œuvre et le cofinancement, de deux Programmes d'Intérêt Général (PIG) destinés à encourager l'amélioration de l'habitat privé avec, comme double ambition : la **lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne** et **l'adaptation des logements à la perte d'autonomie**.

Le Département a d'abord assuré ces missions en régie en constituant une équipe pluridisciplinaire en son sein, mais avec l'idée de rapidement organiser cette offre d'accompagnement via la création d'une structure dédiée au portage, au suivi et à l'animation de dispositifs (PIG mais pas exclusivement) en faveur de l'amélioration du parc de logements privés. C'est ainsi qu'a été constitué, entre le Conseil départemental et les intercommunalités, le Groupement d'Intérêt Public, Creuse Habitat, en décembre 2019 ; GIP qui porte dorénavant le suivi-animation des 2 PIG pour le compte du Conseil départemental.

Au-delà du soutien financier apporté aux bénéficiaires de **l'Allocation Personnalisée Autonomie** (APA) pour les travaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie, le Département octroie également des aides aux travaux de sortie d'insalubrité et de rénovation énergétique (aide exceptionnelle mise en place en 2021) et favorise l'aboutissement des dossiers complexes grâce au dispositif du Fonds d'Avance départemental pour l'amélioration de l'habitat. Par ailleurs, le GIP a également noué des partenariats avec la CAF, la MSA, les Caisses de retraite et la Fondation Abbé Pierre pour compléter, au mieux, son offre d'accompagnement.

Creuse Habitat vient par ailleurs d'obtenir l'agrément de l'État, « **Mon Accompagnateur Renov** », dans le cadre de la mise en place des nouveaux dispositifs du service public *France Renov* et intervient ainsi désormais dans la **mission d'accompagnement technique, administratif et financier de l'ensemble des ménages** souhaitant améliorer leur logement **éligibles aux aides de l'ANAH** (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat).

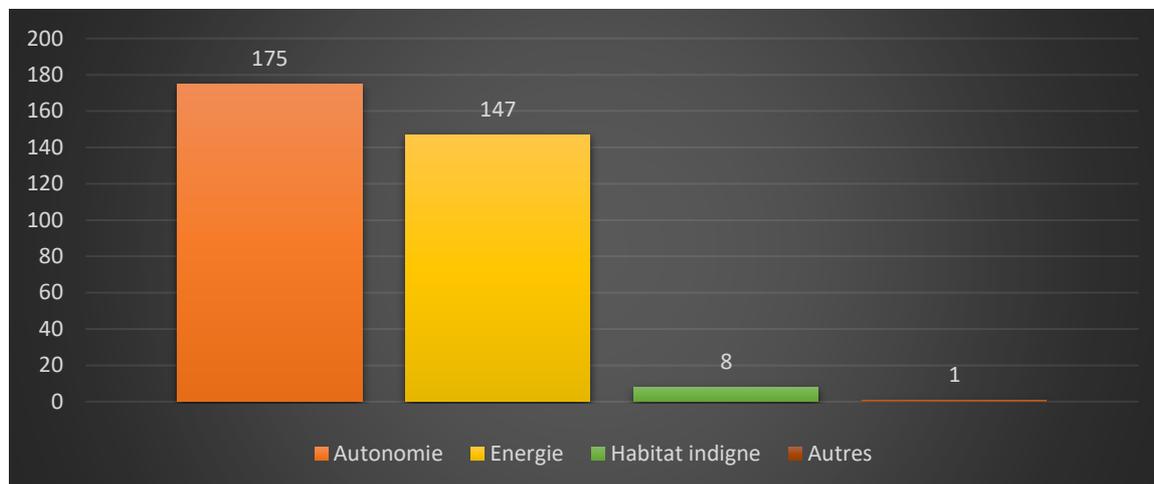
En chiffres

Depuis 2020, ce sont :

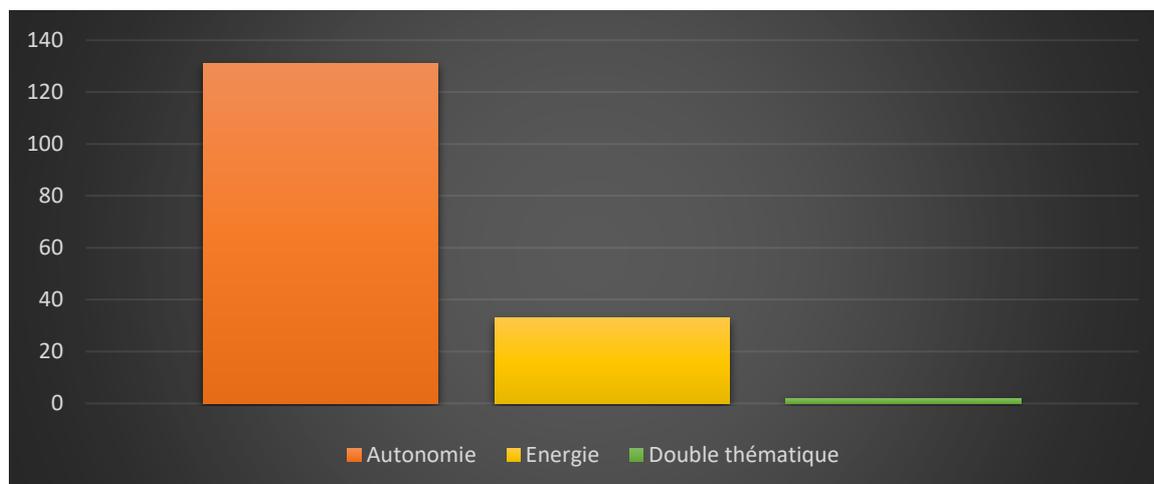
- 3 350 contacts établis
- 1 000 dossiers agréés
- plus de 16 M€ de travaux générés en Creuse
- 1 026 359 € de subventions accordées en faveur de la rénovation du parc privé

Dont, rien qu'entre janvier et septembre 2023, via les 2 PIG départementaux :

- 365 contacts
- 331 diagnostics réalisés dont



→ 166 dossiers agréés dont



ZOOM SUR...

Pour aller plus loin dans l'accompagnement : création d'une Plateforme des Bâisseurs Creusois

Une étude d'opportunité a été réalisée, à l'initiative de la Fédération du Bâtiment de la Creuse (FFB23), afin d'apporter des pistes de travail visant à favoriser les acquisitions/rénovations du bâti ancien (notamment en centre-bourg) en sécurisant acheteurs et vendeurs, tout en contribuant à améliorer l'offre de logement, notamment à des fins d'attractivité, et en soutenant les secteurs d'activité liés aux métiers du bâtiment. C'est également, pour une « terre de maçons » telle que la Creuse, l'occasion de mettre en avant le savoir-faire de nos entreprises et des futurs professionnels en lien avec le Lycée des Métiers et du Bâtiment de Felletin !

Creuse Habitat a été identifié comme l'opérateur pertinent et compétent pour concrétiser cette réflexion, via le portage d'une expérimentation en 2024 (expérimentation d'un an financée à 80% par l'État, dans le cadre du second Pacte Territorial pour la Creuse ou PPC2).

La finalité de cette expérimentation ? Etudier l'opportunité et la faisabilité d'une offre d'accompagnement qui serait destinée, d'une part, aux vendeurs de biens immobiliers, pour la réalisation des dossiers techniques conditionnant une vente et, d'autre part, aux acquéreurs potentiels, pour les aider à se projeter dans les travaux à effectuer et l'évaluation de leurs coûts.

Comment ?

Tout d'abord en mettant en œuvre, au sein de Creuse Habitat, les moyens humains (équipe dédiée) et logistiques nécessaires à l'élaboration des dossiers techniques avant achat.

D'autre part, en proposant une offre de conseils (gratuits dans le cadre de cette expérimentation) aux acheteurs : estimation des coûts, aide au montage de dossiers de financement et orientation vers les professionnels pour les travaux...

Enfin, via la création d'**une plateforme en ligne** regroupant, sous la forme de « guichet unique »/ « Maison numérique de l'habitat », l'ensemble des informations utiles à tout projet de rénovation du bâti ancien. L'idée, à travers cette plateforme, est de recenser et de rendre accessibles ces informations tout en apportant des précisions sur les réglementations en cours, les aides existantes, etc.

Issu d'un partenariat initial entre l'État, le Département de la Creuse, la FFB 23 et le Campus Régional du Patrimoine Bâti de Felletin, ce projet a pour ambition d'associer de nombreux acteurs de l'habitat, pour l'intérêt commun de la rénovation de qualité du bâti ancien en Creuse.